

# Histoire des « pieds-noirs »

Michel PIERRE



# Histoire des « pieds-noirs »

Michel Pierre

**herodote.net**

# Sommaire

- **NAISSANCE DU PEUPLE « PIEDS-NOIRS »**
  - « Par le glaive et la charrue »
  - Un premier peuplement
  - Napoléon III et le « *royaume arabe* »
  - III<sup>e</sup> République : une colonie de peuplement
  
- **« PIEDS-NOIRS » ET MUSULMANS FACE À FACE**
  - Français d'Algérie
  
- **FIN DU PEUPLE « PIEDS-NOIRS »**
  - Un conservatisme attardé
  - L'engrenage
  - La tragédie
  - Pureté ethnique

# NAISSANCE DU PEUPLE « PIEDS-NOIRS »

Étrange et dramatique destin que celui du peuplement européen de l'Algérie sous domination française entre 1830 et 1962. Un peuplement par vagues ayant concerné des centaines de milliers de personnes originaires de France métropolitaine, d'Espagne, d'Italie, de Malte et des Baléares dans leur grande majorité mais provenant aussi d'horizons plus éloignés.

Un peuple méditerranéen métissé qui sera sur le tard appelé « *pieds-noirs* » (**dico**) et dont ne reste pas même une communauté résiduelle dans l'Algérie d'aujourd'hui. Une population disparue dans un décor qui lui a souvent survécu, à l'état plus ou moins ruiné dans les campagnes ou maintenant plus ou moins délabré dans les villes. Sans oublier la pathétique présence de cimetières à l'abandon, disloqués, éventrés, rejoignant un néant définitif sauf en quelques sites.

La disparition d'un peuple de sa terre d'origine, sa transportation, son exil ou sa destruction font partie des tragiques récurrences de l'Histoire. Le « *rapatriement* » des Européens d'Algérie appartient à cette liste. Il n'a pas été le plus sanglant mais certainement l'un des

plus complets et définitifs de ceux survenus après la Seconde Guerre mondiale. Encore faut-il comprendre les raisons qui l'ont rendu si radical.



*Vue du fort de Mers El-Kébir*, Pierre-Émile Berthélemy, 1847,  
Paris, musée national de la Marine.

## « Par le glaive et la charrue »

Aux lendemains de la **prise d'Alger** faite sous le drapeau blanc de Charles X, le gouvernement du roi Louis-Philippe, qui vient d'y installer le drapeau tricolore, est hésitant sur le devenir de la conquête. Les économistes libéraux y voient un gouffre financier mais les « *colonistes* », les Chambres de commerce de Lyon et de Marseille, les chefs militaires (dont le maréchal Soult, ministre de la Guerre), qui avaient connu les gloires de l'Empire, et maints organes de presse n'ont nulle envie comme l'écrit le littérateur Arthur Ponroy de rendre « *aux barbares et aux corsaires tout un côté du lac français* ».

Pendant des années, il n'y a pas de projet politique précis sur ce qui, avant d'être dénommé « *Algérie* » en 1837, est alors nommé « *possessions françaises dans le nord de l'Afrique* ». **Alexis de Tocqueville** imagine d'y voir des Français s'installer pacifiquement aux côtés des Arabes et établir « *avec eux un lien durable et à former enfin des deux races un seul peuple* ». Il croit que cette union sera facilitée par un déclin de la foi musulmane favorisé par l'évolution économique à venir. Pour l'heure, en ces premiers temps de la présence française, ce sont surtout des négociants, des cabaretiers et des civils habitués à suivre les armées en campagne qui gagnent Alger et Oran.

En février 1841, le **général Bugeaud** nommé gouverneur général proclame son soutien aux « *colonisateurs* » auxquels il promet ses « *conseils d'agronome* » et ses « *secours militaires* » car « *il faut que les Arabes soient soumis, que le drapeau de la France, soit seul debout sur cette terre d'Afrique* » et que « *partout où il y a des bonnes eaux et des*

*terres fertiles, c'est là qu'il faut placer les colons, sans s'informer à qui appartiennent les terres, il faut le leur distribuer en toute propriété ».*



*Vue de Tipasa (Algérie), site archéologique qui conserve les ruines d'une ville romaine, classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 2021 (Photo : Michel Pierre).*

En attendant les colons civils, Bugeaud, féru d'histoire romaine comme nombre de ses officiers, rêve de la devise *Ense et aratro* (« *Par le glaive et la charrue* »). En 1837, il avait déjà créé dans la région d'Oran une colonie de 55 hectares à base de concessions accordées à des militaires. En fait, ces derniers les avaient affermées à des jardiniers essentiellement espagnols. Pour l'officier et historien Corneille Trumelet qui sert en Algérie de 1851 à 1875, ces soldats étaient plus adeptes de cours « *d'absinthologie appliquée* » que de traités d'agriculture.

Pendant toute la monarchie de Juillet, l'arrivée de nouveaux migrants est encouragée par une politique d'expropriations pour cause d'utilité

publique suivie de concessions de terres. Fin 1845, la population européenne est estimée à près de 100 000 habitants dont on déplore que la provenance ne soit pas exclusivement française mais venant « *indistinctement de tous les pays riverains de la Méditerranée* ».

On s'inquiète aussi de faire venir des femmes nécessaires à « *la constitution de la famille et de la moralisation des individus* » comme le précise un rapport du ministère de la Guerre. Mais pour conquérir les terres nécessaires à la venue d'agriculteurs, il faut achever la conquête. Et l'on sait combien elle s'est faite violente vers l'Est avec la prise de Constantine en 1838, vers l'Ouest face à **Abd el Khader**, jusqu'en 1847, au sud avec la prise des oasis de Bou Saâda, Laghouat et Touggourt au milieu du siècle sans oublier la conquête de la Kabylie plus ou moins achevée en 1858.



*Prise d'assaut de Zaatcha par le colonel Canrobert, le 26 novembre 1849,*  
Jean-Adolphe Beauce, 1856, Château de Versailles.

Partout, il s'agit de conquérir par la force et d'inspirer la terreur. Comme l'écrit le lieutenant-colonel de Montagnac, il s'agit « *d'anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens* ».

Une œuvre à laquelle il s'emploie avec ferveur comme il le mentionne dans une lettre à sa sœur du 2 mai 1843 : « *Nous battons la campagne, nous tuons, nous brûlons, nous coupons, nous taillons, pour le mieux dans le meilleur des mondes.* »

Ceux qui condamnent ces pratiques, tout particulièrement les « *enfumades* » de 1845 de tribus entières réfugiées dans des grottes sont traités par Bugeaud d'adeptes d'un « *dévergondage d'humanité antipatriotique* ».

## Un avenir de vengeance



*Le Général Duvivier mort à Paris, le 8 juin 1848, Paris, BnF, Gallica.*

Les confiscations de terres, la pratique du « *refoulement* » préparent à l'installation de nouveaux colons non sans qu'éclatent sporadiquement des révoltes comme en 1860 dans le Hodna mais aussi dans les Aurès et le Sud Oranais.

Quittant l'Algérie en 1841, le général Duvivier, qui participa à la prise d'Alger en 1830 et à celle de Constantine en 1838, anticipe sur un avenir de vengeance :

*« Ces hommes, à la foi si vive, défendent ce que les hommes possèdent de plus vénérable : leur religion, leur nationalité, leur indépendance de l'étranger, et les tombeaux de leurs pères ; leur cœur est déchiré par la haine et par la vengeance au souvenir*

*ineffaçable de la mort de leurs parents, de la destruction de leurs douars et de leurs troupeaux, de l'enlèvement de leurs femmes et de leurs filles. »*

Ce même officier supérieur en une forme de fulgurance sur l'avenir considère que la soumission absolue de l'Algérie n'est possible qu'en maintenant sur place « *six-cent-mille hommes constamment renouvelés* ». Ce qui sera presque le chiffre des effectifs nécessaires au « *maintien de l'ordre* » un siècle plus tard...

## Un premier peuplement

Au premier janvier 1847, l'Algérie compte un peu plus de 47 000 Français et 62 000 étrangers dont plus de la moitié sont des Espagnols majoritairement établis en Oranie. Les Maltais qui sont près de 9 000 à la même date s'implantent dans la région de Bône et le Constantinois où s'installent également des Italiens. Une partie seulement de ces immigrants deviennent colons ruraux mais peu parviennent à une forme d'aisance. Seuls quelques grands domaines employant ouvriers et métayers s'avèrent de bon rapport, au prix de gros investissements.

Une nouvelle page s'ouvre à partir de 1850 avec l'extension de la viticulture. Elle est stimulée par la loi du 11 janvier 1851 qui accorde l'entrée en franchise des produits agricoles de l'Algérie sur le territoire métropolitain. Des vigneronns originaires du Languedoc s'installent en nombre et la Banque de l'Algérie soutient les investissements mais face à la reconstitution rapide du vignoble français, la crise atteint une production mal maîtrisée.